

dans le compartiment du général Boyer un de nos concitoyens. Je le priaï de descendre, je pris sa place, et je restai seul avec le général Boyer. Je lui demandai des nouvelles de ce qui se passait à Metz. Il me dit que tout était perdu, qu'il venait du quartier général allemand pour avoir des conditions plus douces que celles qu'on lui avait faites devant Metz, mais qu'il n'avait rien pu obtenir, et que la ville de Metz et l'armée seraient obligées de se rendre. Immédiatement, comprenant ce que cette situation avait de grave, je demandai au général Boyer s'il avait prévenu le gouvernement de la défense nationale. Il me répondit : « Je n'ai pas de relations avec le gouvernement de la défense nationale. »

Je me retirai immédiatement, atterré de ces nouvelles, et, instantanément, je me rendis chez un de mes amis, qui était en communication avec Chaumont (Haute-Marne), qui n'était pas occupé par les Prussiens. Je lui dictai ma conversation avec le général Boyer, et je lui donnai l'ordre d'envoyer cette conversation au préfet, à Chaumont, que je ne connaissais pas, mais qui était le représentant du gouvernement, afin qu'il fit prévenir le gouvernement de la défense nationale que la capitulation allait avoir lieu, que, par conséquent, une armée allait se trouver libre, pouvant changer les conditions de la lutte qui se poursuivait à Paris et sur la Loire.

M. LE PRÉSIDENT. — Le général ne vous dit pas qu'il ferait prévenir le gouvernement de la défense ; quelles furent ses expressions ?

M. BOMPARD. — Il me dit : « Je n'ai pas de relations avec le gouvernement de la défense ; » voilà tout, je n'ai pas insisté. Je quittai le général ; j'en savais, hélas ! plus que je n'en voulais savoir, et j'envoyai la dépêche dont j'ai parlé.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous pu lui donner des renseignements sur l'état de la France et sur les efforts qui se faisaient pour prolonger la lutte ?

M. BOMPARD. — Je ne me rappelle pas lui en avoir donné, ni qu'il m'en ait demandé. J'aurais pu causer plus longtemps, mais après ces nouvelles écrasantes, surtout pour moi Lorrain, je quittai le wagon du général Boyer. Je ne sais combien de temps il est resté en gare ; je suis parti.

M. RAMEAU, maire de Versailles, député à l'Assemblée nationale. — J'ai eu deux conférences avec M. de Bismark : la première le 7 octobre 1870, la seconde le 21 octobre. Ce qui a trait à la ville de Metz s'applique à la seconde conférence, je ne m'occuperai que de cette partie.

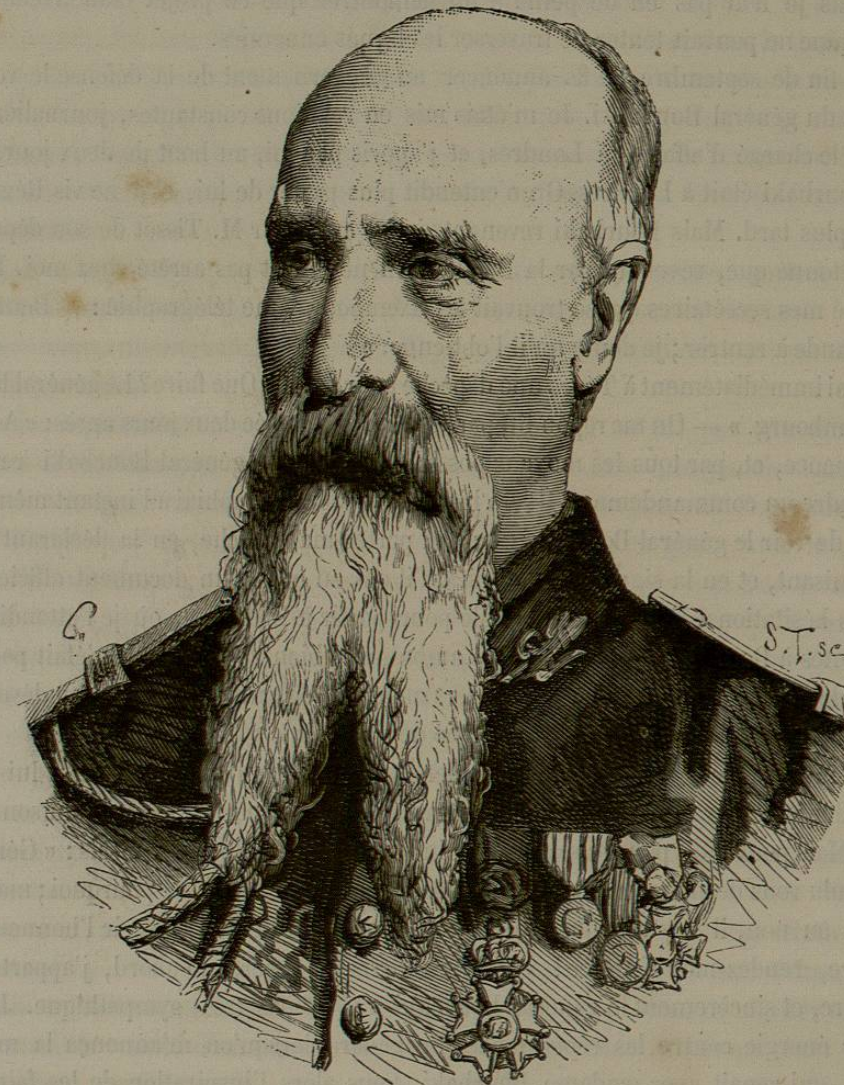
M. de Bismark m'avait dit : « Vous avez tort de croire que Napoléon III n'ait plus de racines en France ; il a pour lui l'armée... » J'avais fait un signe négatif, et alors il reprit : « Le général Boyer, envoyé par le maréchal Bazaine, est venu pour traiter de la paix au nom de Napoléon. Si l'on permet à la garnison de Metz de se retirer, elle se rendra dans la Gironde, où elle prendra l'engagement de ne pas combattre pendant trois mois et d'attendre les événements. Nous pourrions alors disposer des 200,000 hommes qui sont devant Metz ; nous formerons sept armées de 100,000 hommes chacune, avec lesquelles nous traverserons la France dans tous les sens, et nous vivrons à ses dépens. »

Le conseil municipal de Versailles attachant comme moi une gravité considérable à ces renseignements, les a insérés au procès-verbal de la séance. Depuis cette époque, ils figurent sur le registre des délibérations, où j'ai pu à plusieurs reprises les relire.

M. TACHARD, ancien ministre de France à Bruxelles. — Je demande, avant de dire un seul mot, de me couvrir de la protection d'une seule personne, celle de mon père, et je dépose.

Je suis parti de Paris pour Bruxelles le 14 du mois de septembre 1870. Le 17, j'envoyais ma première dépêche sur la situation.

J'étais bien neuf à Bruxelles, je ne connaissais personne. Quand j'ai quitté mon ami vénéré, oui vénéré, Jules Favre, j'ai eu un tremblement. Je me disais : je n'ai jamais été



LE COLONEL VILLETTE.

dans la diplomatie, je n'en connais pas le premier mot ! Je suis arrivé à établir des communications, beaucoup, j'ai essayé onze fois. M. Jules Favre m'avait dit : « Vous aurez une seule chose à faire. Savoir des nouvelles de Metz, surveiller ; pour tout le reste je m'en rapporte à vous. » Je me suis donc efforcé de me mettre en communication avec la place de Metz ; pour cela j'ai employé tous les moyens.

(Le témoin entre ici dans des explications un peu confuses, souvent inutiles, nous n'en reproduisons que ce qui a trait au sujet).

.... Je rencontrai, en visitant des blessés, madame la maréchale Canrobert. Je vis un grand cœur... Elle parlait de la France en pleurant; nous pleurions tous, et elle me dit : « Tout le salut serait dans une relation qu'on ferait de la situation exacte à Metz. »

Elle voulait aller, je dirai volontiers, *à la française*, c'est-à-dire en disant : « C'est moi ! » mais je n'ai pas eu de peine à lui démontrer que ce projet était irréalisable, et qu'une femme ne pouvait tenter de traverser les lignes ennemies.

Vers la fin de septembre, je fis annoncer au gouvernement de la défense le voyage de Régnier et du général Bourbaki. Je m'étais mis en relations constantes, journalières, avec M. Tissot, le chargé d'affaires à Londres, et j'appris par lui, au bout de deux jours, que le général Bourbaki était à Londres. On n'entendit plus parler de lui, et je ne vis Régnier que beaucoup plus tard. Mais Bourbaki revenant, je fus avisé par M. Tissot de son départ, et je fus bien étonné que, revenant par la Belgique, il ne se fût pas arrêté chez moi. Enfin un jour, un de mes secrétaires qui se trouvait à Luxembourg, me télégraphie : « Bourbaki est ici et demande à rentrer; je doute qu'il l'obtienne. »

J'envoyai immédiatement à Tours une dépêche pour dire : « Que faire? Le général Bourbaki est à Luxembourg. » — On me répondit, par une lettre envoyée deux jours après : « Avec toute votre éloquence, et, par tous les moyens possibles, décidez le général Bourbaki à revenir à Tours prendre un commandement. Il sera bien reçu. » Je télégraphiai à l'instant même à mon secrétaire de voir le général Bourbaki pour lui porter ma dépêche, en la déclarant sincère, en la traduisant, et en la signant, de façon qu'il eût au moins un document officiel. Il eut de longues hésitations. Enfin, il fut signalé pour partir à Bruxelles, où je l'attendis, et j'écrivis : « Dites à Bourbaki immédiatement ambassade, bien reçu. » — Il n'était pas arrivé, quand M. de Cussy, que j'appellerai volontiers mon aide de camp à cause de son dévouement, m'apporta lui-même un *factum* que j'ai copié de ma main.

La lutte fut vive. Je me permets de l'appeler Bourbaki, car j'ai conservé avec lui des relations excellentes. Il avait la tête perdue; à chaque instant, il portait sa main sur son front en disant : « Mais pourquoi, pourquoi a-t-on voulu me déshonorer? » Je lui disais : « Général, on n'a pas voulu vous déshonorer, c'est une manœuvre, j'ignore de qui et pourquoi; mais enfin, déshonoré ou non, il n'y a qu'un seul moyen pour vous de reconquérir l'honneur. Allez vous battre, rendez-moi l'Alsace! » Je ne réussissais guère. D'abord, j'appartenais au 4 septembre, et sincèrement le général Bourbaki n'y est pas très-sympathique. Je luttai donc avec énergie contre les répugnances du général lorsqu'on m'annonça la maréchale Canrobert, qui venait avec madame Bourbaki. J'eus alors l'inspiration de les faire entrer et de les mettre en présence du général. Madame Bourbaki s'élança sur son mari — elle n'est pas belle, madame Bourbaki — elle était admirable...

M. LE PRÉSIDENT. — Faites faire silence. Je ferai évacuer la salle, si le bruit continue.

M. TACHARD. — Je suis indigné qu'on puisse rire dans une circonstance pareille, — cela m'enlève toutes mes ressources, — vous devez me comprendre, monsieur le président, je vous supplie, je ne croyais pas, quand on entend parler un Alsacien, qu'on pût rire devant lui, dans cette salle, devant un conseil de guerre.

Cette dame se précipita alors sur le général, et elle lui dit : « Bourbaki, quand on s'appelle comme toi (et ici, je photographie absolument), on se fait tuer à la tête de six cents

hommes, et quand on est aussi brave que toi, on fait quelque chose, mais on ne crève pas dans son lit ! »

Alors, le général me dit : « Vous l'avez entendue; elle est comme vous; seulement, c'est ma femme; écrivez que je pars. »

Voilà la vérité vraie, exacte, photographiée, du départ de Bourbaki.

Maintenant, j'en arrive, si monsieur le président veut, à l'incident Régnier.

Un jour Régnier, dont j'avais entendu parler, arrive dans mon cabinet. L'accueil, vous pouvez le penser, fut loin d'être cordial. J'avais toujours un revolver dans le tiroir de droite de mon bureau, car j'avais reçu beaucoup de monde, j'avais ouvert un peu le tiroir; je pris la chose très-vivement, et je lui dis : « Je sais votre nom, — déposez, — je suis un juge d'instruction, et vous êtes devant la France, — parlez, — si vous ne parlez pas, il y a ordre sur toute la frontière d'arrêter l'homme, et comme on saura que vous êtes un gredin, on vous fera fusiller. »

Alors, avec la plus grande assurance, il me raconta ses entreprises, parlant en homme sûr de lui, en homme qui a la conviction d'avoir tout fait pour sauver son pays.

Quelques mots, maintenant, du général Boyer qui vint à Bruxelles et qui me tint au courant des négociations.

Je résume rapidement sa conversation. Le général Boyer ne fut pas très-affirmatif sur les projets de restauration monarchique, mais il me déclara que jamais l'armée ne se mettrait en état de prononcamento contre le pays, et que le jour où l'on saurait à Metz l'acceptation par la France, de la République, l'armée serait toujours avec le pays, et il affirma solennellement que le maréchal Bazaine était incapable de tout acte contraire à ses devoirs de soldat; qu'il était lui absolument certain que pas un officier de l'armée n'aurait suivi le maréchal Bazaine s'il avait crié par exemple : « Vive la régence ou vive l'empereur ! » tandis que le pays aurait crié sincèrement : « Vive la République ! » Il était très-affirmatif sur tout ce qui le concernait. Il disait qu'il serait allé volontiers à Tours, si son nom n'avait pas été prononcé si souvent, et s'il ne craignait pas qu'il lui arrivât malheur. J'avoue que je ne le rassurai pas, et que je ne l'engageai pas beaucoup à aller à Tours.

Il disait la vérité, je crois, sur la situation de Metz; mais il fut évidemment très-peu net sur sa mission à Versailles, et encore moins net sur son séjour en Angleterre. Je dois dire cependant que tout ce que j'ai lu et tout ce qui a été publié sur ce procès, relativement aux déclarations du général Boyer, concorde à peu près avec celles qu'il m'a faites. Il fit une chose d'une certaine importance : après avoir dit tout ce que je viens de répéter en le résumant, il me fit la remise d'un rapport que vous avez maintenant, mais qui était alors pour nous une chose nouvelle.

C'est à cette époque que madame la maréchale Bazaine arriva à Bruxelles.

Mais avant d'aller plus loin, je dois faire une observation. Il y a dans la famille Bazaine un homme pour lequel j'ai une véritable affection depuis 1833. Il a dîné chez mon père; jamais, quoi qu'il arrive, Bazaine (le frère du maréchal), ne sera autre chose pour moi qu'un grand citoyen, à cause de l'épreuve qu'il supporte. Eh bien, ce Bazaine, que j'aime, était dans ma maison; toujours la porte était ouverte; il entra; et quand on disait des choses sur Metz qui me faisaient de la peine, à moi, je plaçais toutes les accusations sous la défense de mon ami Adolphe Bazaine, frère du maréchal. On a calomnié tant de gens, on a tant parlé de trahison partout... Quand j'ai passé la revue à Beverloo, et que les

sous-officiers les plus vieux venaient me saluer, et me dire : « Vous savez, nous sommes trahis ! » Et quand j'allais dans un hôpital pour consoler les blessés, les malades, et qu'un mourant me disait ses dernières volontés, après m'avoir parlé de sa famille, il ajoutait : « Nous nous sommes bien battus ! si nous n'avions pas été trahis... à Sedan... à Mouzoi, etc... » Toujours la trahison !...

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez vous renfermer dans les faits...

M. TACHARD. — Le maréchal étant placé sous la protection de mon ami Adolphe, madame la maréchale y était aussi. J'allai la voir aussitôt, quoiqu'il fût de bonne heure.

J'arrivai chez la maréchale Bazaine; elle était alitée. Je fus reçu dans un salon où il y avait une vieille dame qui me dit : « Vous êtes le ministre de France. » Et sur ma réponse affirmative, elle ajouta : « Vous allez être introduit chez ma fille. » Je m'excusai en disant que je reviendrais plus tard. « Non, elle tient à vous parler, entrez. »

On me conduisit dans une chambre dans laquelle j'entrai pendant qu'une autre porte se fermait. Madame la maréchal Bazaine était au lit. Je saluai respectueusement, elle fut très-émue en me voyant et je remarquai un tremblement nerveux en elle, en regardant toujours vers la porte qui venait de se fermer à mon arrivée. « Qu'avez-vous, madame la maréchale, lui dis-je ? » Elle me répondit : « Monsieur, le personnage qui est le plus grand malheur de mon mari vient de sortir, je l'ai chassé... » Et elle parlait avec une animation (je suis obligé de dire la vérité ici) une animation qui ne comporte pas le mensonge. Alors je lui dis : « Qui cela, madame ? » Elle me répondit bien bas ce que je vais vous dire bien haut, car cela m'a empêché de dormir bien des nuits — elle me dit : « C'est le général Boyer. » Je lui répondis : « Ce que vous dites-là, madame, est grave. Songez que je suis ministre de France. »

Alors la vieille dame s'élança vers moi et me dit : « Oui, elle dit vrai, c'est le général Boyer. Ah ! si je pouvais tout vous dire, » et elle ajouta une expression que je ne répéterai pas, mais que j'affirme, et qui n'était pas à l'honneur du général Boyer.

Je n'osai pas insister auprès de la maréchale, elle était dans une position douloureuse, mais elle me dit d'elle-même : « Voyez-vous, monsieur, sur un champ de bataille, mon mari est un lion, personne ne lui en montre, il est splendide, parce qu'il se laisse guider par son cœur ; mais pour toutes les affaires (je photographie ici) il est sous la domination de Boyer, et alors il vaudrait mieux que cette domination n'ait pas existé. » La conversation finit là, et je me retirai.

Lorsque la capitulation de Metz eut lieu, beaucoup d'officiers qui avaient pu s'échapper vinrent à Bruxelles, où je m'efforçai de les aider à rentrer en France.

L'idée de trahison était chez eux tous dominante.

Quant à moi, j'ai toujours dit que c'était impossible, jusqu'au moment où les payeurs du département de la guerre ont passé en masse, et m'ont fait des déclarations desquelles il résultait que le maréchal Bazaine avait touché jusqu'au bout, — le fait serait facile à vérifier, — ses appointements de sénateur.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — M. Tachard se souvient-il que le général Bourbaki lui ait montré un ordre, en vertu duquel il avait été autorisé à quitter Metz ? Quelle impression a-t-il gardée de cet incident ?

M. TACHARD. — J'ai mis beaucoup de discrétion sur ce point dans ma déposition, et je n'ai pas voulu en parler avant que la question me fût posée.

Cet ordre, le général Bourbaki me l'a montré ; il était mal écrit, conçu dans une forme qui ne me paraissait pas tout à fait administrative, il était surtout peu militaire ; aussi ai-je dit au général : « Mais, mon cher Bourbaki, ce n'est pas un ordre, cela ! Il y a une hésitation ; on ne vous dit pas : « *Je vous somme* d'aller... » — on « *on vous permet* de quitter Metz. » Pourquoi êtes-vous parti ? Nous eûmes, à ce propos, une longue conversation, et, comme je tenais la feuille à la main, je l'examinai de plus près et je m'écriai : « Mon Dieu, vous êtes volé ! »

Je lui dis cela en riant, parce que nous nous parlions familièrement, et je supplie monsieur le président de croire que je ne répète ces termes que pour prouver qu'ils sont exacts, — car, en pareille circonstance, les paroles ont leur valeur. — Je lui ai dit : « Mon cher Bourbaki, vous êtes volé ; votre permis est daté du 15, tandis que vous n'êtes sorti que le 24 ou le 25. Comment cela se fait-il ? » Le général se mit un moment la tête dans les mains ; ce fut sa seule réponse !

M. LAPEYRÈRE, capitaine en retraite. — J'ai été évacué comme blessé à Moyeuve, où j'ai été logé chez M. le maire. Pendant ma convalescence, j'ai vu beaucoup d'officiers prussiens, entre autres le major Valdorf, qui a été envoyé deux fois en mission à Verdun.

Les deux fois qu'il en est revenu, il s'est arrêté à Moyeuve, sans que je puisse préciser exactement les dates de ces deux missions ; mais j'affirme l'avoir entendu tenir ce propos : « Quant à Metz, nous l'aurons, nous avons Bazaine pour nous. »

Ceci se passait le 17 ou le 18, peut-être même le 16, enfin à l'époque où Verdun a subi un bombardement de cinquante-six heures.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans quel mois ?

M. LAPEYRÈRE. — Au mois d'octobre.

M. GRANDJEAN, médecin à Pompey (Meurthe). — J'avais chez moi le commandant et les officiers d'un bataillon du génie prussien. Toutes les fois qu'il devait y avoir une sortie, le commandant disait à ma cuisinière l'heure à laquelle il fallait que le dîner fût préparé, et presque toujours les troupes sont rentrées à l'heure qui avait été ainsi indiquée d'avance.

J'ai vu, à la fin du mois de septembre, une sortie qui a eu lieu vers trois ou quatre heures de l'après-midi. Ce jour-là, le commandant vint nous dire : « Je rentrerai à neuf heures. » — Effectivement, il est revenu à neuf heures, et en entrant il nous dit : « Voilà une journée ; mais ce n'est pas fini, c'est à recommencer demain matin. » La sortie a recommencé le lendemain.

Dans cette même soirée, le commandant du génie me dit : « Pour le 20 octobre, nous serons à Metz. » Je protestai, et je lui répondis : « Jamais vous ne prendrez Metz. » Il me répliqua : « Non, nous ne prendrons pas Metz, mais Metz se rendra faute de vivres. »

J'essayai de lui démontrer que Metz regorgeait de vivres, et, pour toute réponse, il offrit de parier avec moi que le 25 octobre, au plus tard, l'armée allemande serait entrée à Metz. Je tins le pari, et je le gagnai ; mais j'aurais eu horreur d'en profiter, car, malheureusement, le Prussien ne s'était trompé que de deux jours : le 27, Metz capitulait.

A partir du 6 octobre, j'eus à loger chez moi le colonel du 81^e régiment d'infanterie prussienne et ses officiers. Le colonel, dans une conversation, me dit un jour : « Après l'affaire de Sedan nous espérions conclure la paix ; c'eût été un grand bienfait pour la France et c'eût été aussi bien à désirer pour nous. Dans ce moment-ci, la paix n'est plus possible. » Je lui en demandai la raison, et il me répondit que son roi ne voulait pas traiter avec le gou-

vernement de la défense nationale, qu'il ne pouvait pas traiter avec l'empereur, puisqu'il était captif, et que, d'un autre côté, l'impératrice était sur la terre étrangère.

Je répondis alors au colonel : « Il y a encore une grande personnalité, un homme puissant, parce qu'il a une puissante armée, un homme d'honneur avec lequel vous pourriez traiter, et qui serait assez fort, quand vous auriez traité de la paix avec lui, pour en faire exécuter les conditions. Il pourrait alors appeler la France dans ses comices, et lui rendre un gouvernement.

Le colonel me répondit : « Mais, est-ce que vous avez foi en l'honneur du maréchal Bazaine? » Je lui dis : « Assurément, j'ai foi en l'honneur du maréchal. » Alors il reprit : « Vous ne savez donc pas ce qu'il a fait au Mexique? » Je répliquai : « Le maréchal Bazaine a fourni une glorieuse carrière; il est entré dans l'armée comme simple soldat, il est revenu du Mexique avec le bâton de maréchal. La jalousie a voulu ternir sa gloire, et l'a calomnié! » Pour toute réponse, mon interlocuteur m'a ri au nez en ajoutant : « Vous ne connaissez pas votre homme! » Il me revient encore un mot qui m'a été dit par un colonel de l'armée prussienne, au retour de la bataille de Ladonchamps, le jour même de cette bataille. Ce colonel, en rentrant à son logement, disait tout en colère : « Ce Bazaine est une canaille, il n'avait pas été convenu qu'il nous tuerait tant de monde! »

La séance est levée.

AUDIENCE DU 21 NOVEMBRE.

M. HUMBERT, colonel du génie en retraite, bibliothécaire de l'École d'application d'artillerie. — Le 5 octobre, un officier, envoyé par le général Coffinières, est venu à la bibliothèque de l'École d'application me demander, pour M. le maréchal Bazaine, les relations de la défense de Gènes et de Dantzig, ainsi que le volume *l'Histoire du consulat et de l'empire*, dans lequel se trouve la relation de la capitulation de Baylen. Je n'étais pas en ce moment à la bibliothèque de l'École d'application; l'officier s'est fait donner la clef, a pris lui-même les volumes en question, et a laissé la liste des ouvrages qu'il emportait pour qu'elle me fût remise à mon retour. Ce n'est que le lendemain que je l'ai su; les volumes ont été renvoyés au quartier général vers la fin d'octobre.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL HOFF. — J'étais directeur de la poudrerie de Metz; dès le commencement de la guerre, j'avais poussé activement la fabrication de la poudre, et j'étais arrivé à produire environ 1,500 kilogrammes de poudre par jour. Mais cette fabrication a été souvent interrompue, soit par suite de manœuvres nécessitées pour la défense, soit pour laisser les eaux de la Moselle aux moulins à farine de Metz. Enfin, vers le 10 ou le 12 octobre, je reçus l'ordre de cesser entièrement la fabrication.

J'ai confectionné en même temps des cartouches pour l'infanterie, et les commandes de cartouches étaient presque terminées, lorsque, vers le 10 septembre, commençant à manquer de matériaux, j'ai dû en chercher dans la ville, afin de continuer sans interruption la confection des cartouches. J'étais parvenu à me procurer des matériaux pour deux ou trois millions de cartouches; je savais qu'on avait monté une fabrication de capsules de guerre

dans la ville de Metz, et je pensais qu'on pouvait continuer cette fabrication. Je demandai donc l'autorisation de continuer la fabrication des cartouches avec les matériaux que je m'étais procurés; mais il m'a été répondu textuellement ceci : « Nous n'avons plus besoin de cartouches. »

M. LE PRÉSIDENT. — A quelle époque vous a-t-on fait cette réponse?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL HOFF. — Vers le 20 ou le 25 septembre; je ne puis préciser davantage.

Lecture est ensuite donnée par le greffier d'une partie de la déposition du général Soleille :

« D. La fabrication des cartouches, modèle 1866, dans Metz, a cessé par ordre vers le 20 septembre, tandis que celle de la poudre a été poursuivie jusqu'au 20 octobre, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la capitulation? Par quelles considérations peut-on expliquer cette apparente anomalie. Qui a donné l'ordre de cesser la confection des cartouches 1866? Qui a donné l'ordre de cesser la fabrication de la poudre?

« R. C'est moi qui ai donné ces ordres dès le 19 août; lorsque, par suite de l'investissement, l'armée fut réduite à ses propres et uniques ressources, je m'occupai de pourvoir à nos approvisionnements de toutes sortes, soit avec les moyens spéciaux à l'artillerie, soit avec le secours de l'industrie privée.

« Les ateliers et établissements fonctionnèrent pendant tout le temps nécessaire à la production des engins qui leur étaient demandés, et cessèrent leur travail lorsque la fourniture fut jugée suffisante.

« Ainsi, la fabrication des cartouches modèle 1866 cessa le 20 septembre, parce que, à cette époque, nous étions arrivés à nous procurer plus de huit millions de cartouches (voir ma lettre du 26 septembre au maréchal, dans le registre de correspondance, tome 1^{er}), et grâce en partie à un dépôt de quatre millions de cartouches, retrouvées dans la gare après le départ de l'armée. Ces cartouches avaient été apportées par le dernier convoi passé à Frouard, sans qu'aucune lettre d'avis en eût donné connaissance au directeur d'artillerie à Metz.

« La fabrication de la poudre continua jusqu'au 20 octobre, parce qu'on n'a jamais trop de poudre dans une place assiégée, et que je tenais à rendre au général Coffinières les poudres qu'il avait cédées à notre armée au temps de ses besoins. »

M. LE COMMANDANT PEAUCELLIER. — J'ai eu l'occasion de voir le général Frossard à son quartier général de Montigny vers le 1^{er} octobre. Le général me reçut dans son cabinet; il avait déployé devant lui une carte géographique des environs de Metz, à petite échelle, comprenant la Lorraine française et allemande. Il fut question de la situation militaire; le général me dit qu'il la croyait désespérée, qu'il fallait traiter. Il ajouta que l'Alsace était perdue, que nous devions en faire le sacrifice, au moins momentanément, sauf à essayer de la reconquérir plus tard dans des circonstances meilleures. Il ajouta que ce sacrifice ne serait pas sans compensation, attendu que les Allemands se montraient disposés à abandonner une portion de la Lorraine allemande avec les lignes de la Sarre, comprenant Sarrelouis, Sarrebourg et d'autres localités vers le Nord, que je ne saurais préciser.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Dans sa déposition écrite, que j'ai sous les yeux, on a posé au commandant cette question :

« Est-il à votre connaissance que, au mois de septembre ou au commencement d'octobre, il y ait eu des pourparlers avec l'ennemi? »

La réponse du commandant a été celle-ci :
 « Tout le monde savait qu'il y avait de fréquents rapports entre les deux quartiers généraux... »

M. LE COMMANDANT PEAUCELLIER. — J'ai entendu dire en effet, au quartier général, que ces rapports étaient plus fréquents qu'il ne fallait. J'ajouterai même que le prince Frédéric-Charles aurait fait mauvais accueil à nos parlementaires dans les derniers jours du mois d'octobre, par cela même que les relations devenaient trop multipliées.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Monsieur le président, le 7 octobre, au moment même où nous rentrions du combat de Ladonchamps, je trouvai à mon quartier général la lettre-circulaire de M. le maréchal commandant en chef, qui prévenait confidentiellement tous les commandants de la situation de l'armée.

Il résultait, pour nous, de l'exposé de M. le maréchal et aussi de ce que nous voyions nous-mêmes, que cette armée, qui était toujours pleine de dévouement, de courage, de résignation, pouvait bien donner un coup de griffe dans un rayon donné, mais qu'elle n'était plus en situation de tenir la campagne à l'état d'armée. Voilà ce que disaient ceux qui connaissent ce que c'est qu'une armée, et qui savent le parti qu'on en peut tirer dans des circonstances pareilles.

En un mot, l'armée était en état de vendre chèrement sa vie, mais non de tenir la campagne comme armée; elle venait, la veille, de donner la mesure de ce qu'elle pouvait faire dans un rayon déterminé. M. le maréchal nous ayant demandé de lui faire connaître par écrit nos observations, après avoir, au préalable, consulté nos généraux de division, tous généraux d'expérience, de dévouement, et ne demandant que le bien de la chose, nous avons dû nous conformer à ces instructions. Nous ne lui demandions pas de nous convoquer, mais de nous donner des ordres, et nous les aurions exécutés. Il nous dit de venir le trouver, après lui avoir écrit notre opinion; nous la lui avons donnée très-franchement. Tous les chefs de corps d'armée ont été d'avis que l'on ne pouvait plus tenir la campagne comme armée. Il y en a un, je crois, qui a dit : « Mais, malgré cela, il faut que nous sortions. » Tous les autres n'ont pas partagé cette opinion; mais tous ont été d'avis que si la convention — il n'était pas question de capitulation, personne n'y songeait à ce moment-là, jamais il ne s'est agi que de convention — si la convention à faire avec l'ennemi n'était pas telle que des soldats français pouvaient l'accepter, nous en appellerions aux armes, non pas pour tenir une campagne de longue haleine, je répète que cela n'était plus possible, mais pour vendre chèrement notre vie. Tous, nous avons émis cette opinion.

En un mot, si après la lecture des divers rapports; nous avons pu nous imaginer que ce que nous demandions pour une convention ne pouvait avoir lieu, que l'ennemi n'en voudrait pas, nous aurions dit à M. le maréchal : « Menez-nous ce soir à l'ennemi, nous allons vendre notre vie le plus cher possible. » Et nous l'aurions vendue très-cher!

Voilà pour le conseil du 10. Maintenant, à compter du 10, nous ne connaissions pas la situation des vivres en général; on ne nous avait rien dit de tout cela. Quant à nos vivres à nous, vous avez vu dans le rapport qu'elle était la situation : il y en avait pour huit jours, et cela a été une espèce de miracle qu'on ait pu les faire durer jusqu'au 27, malgré un temps affreux et au milieu d'un torrent de pluie qui n'a jamais cessé depuis le 8 octobre. Véritablement, sans être superstitieux, il faut croire que la puissance céleste se mêlait de notre affaire; la pluie n'a pas cessé depuis le 8 jusqu'au 31 octobre. Quand il pleut, et qu'on est dans une



LA SÉPARATION.